

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Décision concernant les entrepôts d'explosifs

du 3 mars 1983

---

*Le Département fédéral de justice et police,*

vu l'article 19 de l'ordonnance du 26 mars 1980<sup>1)</sup> sur les explosifs;  
et en modification partielle de la décision du 23 mai 1980<sup>2)</sup> concernant les  
entrepôts d'explosifs,

*décide:*

1. Le contingent alloué au canton de Saint-Gall, fixant le nombre d'entrepôts des vendeurs, y compris les importateurs, est porté de quatre à cinq unités.
2. La présente décision sera communiquée par écrit au Département de justice et police du canton de Saint-Gall. Le dispositif sera publié dans la Feuille fédérale.

3 mars 1982

Département fédéral de justice et police:  
Friedrich

28200

<sup>1)</sup> RS 941.411

<sup>2)</sup> FF 1980 II 528

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Boschsler Pascal*, fils de Freddy et de Jacqueline, née Perreten, né le 21 septembre 1959, à Neuchâtel, d'où originaire, sans profession, inapte;

*Avallone Henri*, fils de Rocco et d'Anne-Marie, née Brulhart, né le 23 mai 1960, à Fribourg, originaire d'Alterswil FR, magasinier, conscrit;

*Ghezzi Stéphane*, fils d'Eugène et de Marie-Paule, née Walpen, né le 18 novembre 1959, à Sion, originaire de Bellinzone, serrurier, inapte;

*Desplands Pascal*, fils de Jean et d'Adia, née Lambert, né le 3 février 1957, à Neuchâtel, originaire de Rougemont, vendeur, sdt chars à cp chars I/17;

tous quatre actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 19 avril 1983, à 8 h. 30, à Cully, tribunal de district, rue Davel 9, sous l'inculpation pour Boschsler d'insoumission intentionnelle et révocation de sursis, pour Avallone de refus de servir et révocation de sursis, pour Ghezzi d'insoumission intentionnelle et révocation de sursis, et pour Desplands d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

31 mars 1983

Tribunal militaire de division 1:

Le président, lt-colonel Roland Châtelain

28214

## Publications des départements et des offices de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1983
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.04.1983
Date	
Data	
Seite	1535-1536
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 681

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.